

## LES ENSEIGNEMENTS DE COMPLÉMENTS

### LA CLASSE A HORAIRES AMENAGES THÉÂTRE (CHAT)

- À partir de la 6<sup>ème</sup>
- Pour les élèves motivés par l'acquisition d'une culture et d'une pratique théâtrale.
- Un enseignement assuré par les professeurs du Collège et du Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique de Brest.
- Un enseignement complété par des spectacles, des visites, des rencontres avec des professionnels.
- Les élèves doivent être inscrits au Conservatoire de Brest (adhésion à tarif préférentiel).
- Le recrutement se fera sur dossier et sur entretien.

### LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ (LCA)

Cet enseignement de complément que l'on appelle plus communément le LATIN (LCA) est ouvert à tous les élèves qui le souhaitent sur avis du conseil de classe (sauf Section Internationale, Sections Sportives ou Classe à Horaires Aménagés Théâtre) :

En 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> : 2h par semaine

Cette option peut être ensuite poursuivie au lycée. Attention ! L'option LCE anglais et l'option LCA latin ne sont pas compatibles.

**!** Les élèves inscrits dans les sections Gymnastique, Natation, Internationale, et la Classe à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT) ne peuvent pas bénéficier des enseignements de complément LCE ou LCA.

## LES GROUPES DE BESOINS

L'établissement met en place un accompagnement adapté aux besoins des élèves, prioritairement en 6e et 5e (français et mathématiques) : co-enseignement, effectifs réduits et prises en charge ciblées. Un accompagnement similaire sera mis en œuvre partiellement en 4e et en 3e.

### LE DISPOSITIF « DEVOIRS FAITS »

Le dispositif « Devoirs faits » est un temps dédié, en dehors des heures de classe, à l'accomplissement par l'élève des tâches demandées par ses professeurs. Devoirs faits est un moment privilégié pour que l'élève donne du sens à son travail personnel : questionner les démarches proposées, interroger ses propres méthodes, mettre à l'essai ce qu'il a compris, réinvestir les apprentissages tout en bénéficiant, au besoin, de l'accompagnement de professionnels aptes à lui apporter toute l'aide nécessaire.

### LES ACTIVITES PERISCOLAIRES

Elles ont lieu sur la pause méridienne de 12h45 à 13h30 et le mercredi après-midi.

- Activités sportives : dans le cadre de l'Association Sportive (AS) : football, handball, natation, ou badminton.
- Activités culturelles : chorale, théâtre, jeux de stratégie, théâtre en langue étrangère, webradio, échecs.
- Activités scientifiques : aquarium, jardinage.

### LA VIE SCOLAIRE

Un espace et une équipe accueillants : au sein de la vie scolaire, la conseillère principale d'éducation (CPE) et les assistants d'éducation (AED) assurent l'accompagnement des élèves au quotidien. Chacun contribue à l'application des règles par tous au service du vivre ensemble. Ils sont également en relation étroite avec les personnels, les parents, les élèves, ... afin de garantir un climat scolaire serein et la réussite de tous les élèves. Le service de Vie scolaire peut être sollicité sur toutes les questions relatives à la scolarité et au bien-être des élèves.



Collège Les Quatre Moulins  
Brest



## COLLÈGE LES QUATRE MOULINS



Une carte d'enseignements riche au profit de la réussite et du bien-être des élèves.

Au-delà des 26 heures d'enseignement obligatoire, le collège propose :

- Des sections sportives
  - Une section Sportive Natation
  - Une section Sportive Gymnastique
- Une Classe à Horaires Aménagés Théâtre
- Un pôle ibérique
  - Une section Internationale Espagnole
  - Une section bilangue Anglais / Espagnol
- Des enseignements de complément
  - Langues et Culture Européenne (LCE)
  - Langues et Cultures de l'Antiquité (Latin)
- Des activités périscolaires
  - Activités sportives
  - Activités culturelles
  - Activités scientifiques

## LES SECTIONS SPORTIVES

### Section Gymnastique (Centre Départemental d'Entraînement de Gymnastique Artistique Mixte)

- Concerne tous les niveaux de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>
- Nécessité d'être affilié à la Légion Saint-Pierre ou à un club reconnu par le CDE29. La légion reste le club qui assure les entraînements
- Aménagement de l'emploi du temps :
  - \* Début des cours : 08h00
  - \* Fin des cours : 15h25
  - \* Entrainement de gymnastique :
    - Lundi, mardi, jeudi et vendredi à 15h30
    - Mercredi à 14h45
    - Plusieurs fois par semaine : séance de renforcement musculaire de 12h40 à 13h25

### Section Natation (Cercle des Nageurs de Brest)

- Concerne tous les niveaux de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>
- Nécessité d'être affilié au Cercle des Nageurs de Brest (CNB)
- 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> : emploi du temps aménagé pour les entraînements en fin de matinée et/ou en fin de journée
- 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> : emploi du temps aménagé pour les entraînements en début de matinée et/ou en fin de journée.
- Etudes spécifiques, dans la mesure du possible, 4 fois par semaine de 12h45 à 13h25
- Le recrutement : en collaboration avec le club sportif et le collège et en fonction des résultats sportifs et scolaires des candidats
- Après la 3<sup>ème</sup>, cette section peut être poursuivie au lycée La Pérouse-Kerichen.

 **Pour intégrer une section sportive**, l'élève doit présenter un profil scolaire solide et homogène avec des qualités d'organisation : il lui faut être capable de concilier la pratique sportive et un cursus scolaire dans de bonnes conditions.

## LE PARCOURS HISPANIQUE

Le **PArcours HISpanique (PAHIS)** compte actuellement 1 500 élèves répartis sur 25 établissements de Brest et ses environs. Le Parcours Hispanique propose un enseignement renforcé en langue espagnole et culture hispanique, du 1er au 2nd degrés.

### La Section Internationale Espagnole

Elle est ouverte aux élèves motivés par la culture hispanique ayant étudié ou non l'espagnol en école élémentaire.

Le recrutement se fait sur dossier et sur entretien.

Les particularités horaires :

- 2.5h d'Espagnol en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> ; 2h en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>
- 3h d'Anglais
- 4h de Littérature Espagnole
- 2h dans une Discipline Non Linguistique (DNL) dont l'enseignement est assuré en langue étrangère.

Pour information, les heures de littérature espagnole et DNL seront dispensées par un enseignant espagnol mis à disposition par le ministère de l'éducation Espagnol.

Cette section peut se poursuivre au lycée Amiral Ronarc'h.

### La Section Bilangue : Anglais/Espagnol

Le recrutement : la section est ouverte en priorité à tout élève qui a étudié l'espagnol à l'école primaire et, dans la limite des places disponibles, à tout autre élève, sur avis des professeurs des écoles.

Les particularités horaires :

- 2.5h d'espagnol en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> ; 2h en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>
- 4h d'anglais en 6<sup>ème</sup> ; 3h en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

 **En fonction du niveau des élèves**, il est possible de passer, à la fin de la 6<sup>ème</sup>, de la Section Internationale à la Section Bilangue et vice-versa. Ces changements de filières doivent être validés par l'équipe pédagogique au moment du conseil de classe du troisième trimestre. En fonction des places disponibles, il est aussi possible d'intégrer la section bilangue ou la section internationale en cours de cursus.

## LES ENSEIGNEMENTS DE COMPLÉMENTS

### LANGUES ET CULTURE EUROPÉENNE

Cet enseignement de complément, plus couramment appelé LCE, est accessible à tous les élèves volontaires, sur avis du conseil de classe (à l'exception des élèves inscrits en Latin, en Section Internationale, en Sections Sportives ou en Classe à Horaires Aménagés Théâtre).

Il se déroule sur l'ensemble du cycle 4 (5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>), à raison de 2 heures par semaine.

Les particularités horaires :

- 2 heure d'anglais supplémentaires ou
- 1 heure d'anglais et 1 heure d'anglais dans une Discipline Non Linguistique (DNL)